

Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



SOMMAIRE

- p. 2-3
- **CONSEIL GÉNÉRAL**
- **RESSOURCES HUMAINES**
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- p. 4-7
- **SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**
- p. 8-9
- **SONDAGE SUR LES PRESTATIONS LIÉES À LA PETITE ENFANCE**
- **LA SUISSE BOUGE**
- p. 10-11
- **INFORMATIONS SUR LES DECHETS**
- p. 12-13
- **SERVICE DU FEU**
- **LOCAUX A LOUER ET COVID-19**
- p. 14-15
- **ANIMATION SOCIO-CULTURELLE**
- **INTÉGRATION**
- p. 16-17
- **TOUR DE ROMANDIE**
- p. 18-20
- **COMMERCES, LOISIRS ET TOURISME**

Edito

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Les nouvelles autorités politiques ont été élues le 7 mars et seront assermentées le 17 avril 2021. Il s'agira ensuite pour le Conseil communal de se constituer en éli-sant en son sein un-e Syndic-que + un-e Vice-Syndic-que et, puis de se répartir les dicastères. Le Conseil général devra aussi se réunir pour élire son ou sa Président-e et son ou sa Vice-Président-e et consti-tuer ses commissions.

On m'a confié la rédaction de cet édito en cette période de transition politique. J'aimerais en profiter pour mettre en lu-mière un rouage essentiel du fonction-nement d'une Commune, son personnel. Au sein de la Commune, ce sont plus de 150 collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent au quotidien pour vous fournir les meilleures prestations possibles. Cela va de l'enregistrement administra-tif des nouveaux habitants à la garde de vos enfants, du déneigement des rues au contrôle de votre dossier de construc-tion, de la gestion des eaux à l'encais-sement des impôts, du contrôle du sta-tionnement à l'animation d'un centre de jeunes, de l'exploitation d'un Musée à la gestion d'infrastructures sportives, sans oublier l'embellissement des espaces verts ou la défense incendie. Tous ces travaux sont organisés par les Chefs de nos 6 services et 22 secteurs.

Nous sommes heureux d'avoir constaté dans la récente enquête de satisfaction à la population que vous étiez dans l'en-semble satisfaits des compétences et de la convivialité du personnel communal. Cela nous motive à continuer à faire le maximum pour vous servir au mieux.

Lionel Conus, Secrétaire général



Une administration communale à votre service

L'administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à **Estavayer-le-Lac**
Rue de l'Hôtel de Ville 11
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

Horaires de l'administration :

Lundi: 8h30 à 11h30 et
14h00 à 16h30

Mardi: 8h30 à 11h30

Mercredi: 8h30 à 11h30 et
14h00 à 16h30

Judi: 8h30 à 11h30 et
14h à 16h30 (19h accueil)

Vendredi: 8h30 à 11h30

En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous !

Numéro de téléphone principal de l'administration communale :

026 664 80 00

Adresse électronique :

commune@estavayer.ch

Les coordonnées détaillées de chaque service et secteur sont disponibles sur notre site internet :

www.estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments: Défense incendie, Eau potable, Eaux usées, Edilité, Crèche, Musée, Sport, Jeunesse, Estasympa, Accueil extrascolaire, etc.

Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques. Il est composé de 60 membres élus, pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.

Séance du 15 décembre 2020

Cette séance a eu lieu à la Prillaz, sous la présidence de M. Axel Catillaz, 56 Conseillers généraux étaient présents.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2020 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Approuvé le budget 2021 par 53 oui et 3 non.
4. Adopté le Règlement du personnel communal à l'unanimité.
5. Accepté la modification des limites communales et autorisé un financement à hauteur de CHF 2'914'000.00 pour la mise en zone des parcelles RF 3210 à 3215 (Lully) à l'unanimité, deux Conseillers généraux s'étant récusés.
6. Divers.

Séance du 24 février 2021

Cette séance a eu lieu à la Prillaz, sous la présidence de M. Axel Catillaz, 58 Conseillers généraux étaient présents.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 495'000.00 TTC pour l'achat d'une nouvelle patinoire mobile de 800 m² par 50 oui, 7 non et 1 abstention.
4. Adopté le Règlement des finances (RFin) de la Commune d'Estavayer par 46 oui et 12 non.
5. Décidé de la reprise de la buvette de Murist par la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
6. Adopté l'avenant au Règlement scolaire de la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
7. Octroyé une autorisation de dépense extrabudgétaire de CHF 100'800.00 pour une action de soutien et relance économique à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 400'000.00 TTC pour la sécurisation et le dragage du port du débarcadère et du port de la Sicel à l'unanimité.
9. Octroyé un crédit de CHF 380'000.00 TTC pour la réalisation d'études en lien avec le projet AquaVia à l'unanimité (1 Conseiller général récusé).
10. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 180'000.00 TTC en vue du remplacement et de la prolongation de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) entre le bien-fonds article RF 600 et la Route de la Chavane à Rueyres-les-Prés à l'unanimité (1 Conseiller général récusé).
11. Adopté le Règlement de la Commune d'Estavayer sur les émoluments et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions par 57 oui et 1 non.
12. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 270'000.00 TTC pour la rénovation du 2^{ème} étage des Bastians 1 pour accueillir les bureaux du Secrétariat général et du Conseil communal par 49 oui, 5 non et 3 abstentions (1 Conseiller général récusé).
13. Adopté le nouveau Règlement communal relatif à la perception d'un impôt sur les spectacles et les divertissements à l'unanimité.
14. Divers.

Ce fut la dernière séance du Conseil général de la première législature de la nouvelle Commune.



DEUX NOUVEAUX POSTES ONT ÉTÉ CRÉÉS AU SEIN DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



M. Frédéric Bloch

Service du Territoire

Le premier est un poste de spécialiste en protection incendie. L'objectif de la mise en route d'une telle fonction est de respecter les nouvelles normes de l'ECAB au niveau de la gestion et du suivi de la protection incendie sur les bâtiments communaux et privés. Depuis le premier novembre 2020, **M. Frédéric Bloch** a rejoint notre administration et développe ce domaine. En parallèle, il suit la formation de spécialiste en défense incendie qui va de pair avec sa fonction.



Mme Yaëlle Heubi

Secrétariat général

Le second engagement est un poste à durée déterminée renouvelable, directement rattaché au Secrétariat général. Le rôle de déléguée au commerce local est un travail pointu en matière de développement de la région et des commerces locaux. **Mme Yaëlle Heubi** nous a rejoints le 16 novembre 2020 et donnera un élan à l'économie locale grâce à son Bachelor en économie d'entreprise et son fort intérêt pour le développement durable. Elle travaille sur plusieurs projets et notamment à la mise en place d'un marché hebdomadaire (cf. page 18).

DÉPART EN RETRAITE ET REMPLACEMENT AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



M. Christian Gobet

Vous l'avez certainement croisé, en ville sur son vélo, à l'extérieur sur son scooter. Il arpente les rues et les routes de notre Commune depuis 10 ans. Il est aussi connu pour ses « coups de griffes » et ses œuvres d'art, mais il travaille aussi en qualité de collaborateur technique au Service de l'Environnement. Il prendra à la fin du mois de mars une retraite bien méritée. Vous l'avez reconnu, il s'agit de **M. Christian Gobet dit « Gobio »**. Nous tenons par ces quelques lignes à le remercier de son engagement pour notre Commune. En participant à de nombreux chantiers, il a été à même de répondre aux demandes des citoyens. Nous sommes certains qu'il ne s'ennuiera pas lors de son départ en retraite et espérons qu'il continuera longtemps à partager ses qualités et activités créatrices avec la population.



M. Eric Mast

Pour le remplacer, nous avons eu le plaisir d'accueillir, dès le 1er février, **M. Eric Mast**. Enfant de la Cité à la Rose, il y a étudié et travaillé depuis de nombreuses années. Ses connaissances de notre Commune sont un atout majeur pour son engagement en qualité de dessinateur-projeteur.



STATISTIQUE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE

A fin décembre 2020, la population légale de la Commune était de 9'950:

	FEMME	HOMME	TOTAL
Autavaux	156	158	314
Bussy FR	246	250	496
Estavayer-le-Lac	3120	3058	6178
Font	214	203	417
Forel FR	187	215	402
Montbrelloz	191	209	400
Morens FR	88	107	195
Murist*	370	380	750
Rueyres-les-Prés	259	277	536
Vuissens	130	132	262
Total général fin 2020	4'961	4'989	9'950
Total fin 2019	4'860	4'865	9'725
Total fin 2018	4'727	4'719	9'446

*Murist, 750 dont : Franex 84, La Vounaise 108 et Montborget 66.



ESTAVAYER EST CITÉ DE L'ÉNERGIE



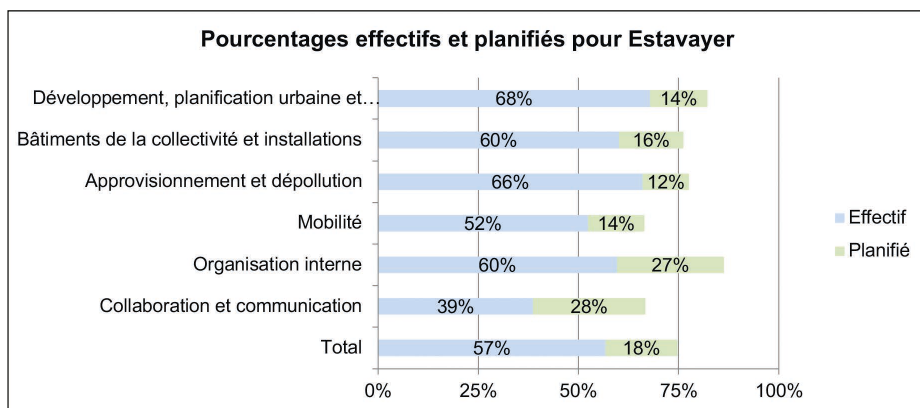
Estavayer
L'énergie d'innover

Issue d'une fusion à sept communes en 2017, la Commune d'Estavayer s'est fixé comme objectif d'obtenir le label Cité de l'énergie avant la fin de sa première législature. C'est réussi ! Avec un score de 56,8%, elle dépasse largement le seuil minimum requis de 50% pour être certifiée comme Cité de l'énergie. Estavayer ne compte cependant pas en rester là ; elle veut développer au sein de la Commune une démarche globale de développement durable.

Le label Cité de l'énergie est décerné aux communes ayant mis en œuvre plus de 50% du potentiel des actions possibles. Ces mesures sont groupées en six secteurs :

1. Développement, planification urbaine et régionale
2. Bâtiments de la collectivité et installations
3. Approvisionnement et dépollution
4. Mobilité
5. Organisation interne
6. Collaboration et communication

Le diagramme ci-dessous représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) du potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la Commune (en bleu) et la marge de progression possible sur la base des mesures prévues dans les quatre années à venir (en vert).



Voici un aperçu de quelques mesures de la politique communale en matière d'énergie, de développement durable, de climat et de mobilité mises en place ces dernières années :

- Planification énergétique avec un fort développement des énergies renouvelables
- Assainissement très poussé de l'éclairage public avec installation d'une technologie permettant un pilotage de chaque point lumineux
- Collaboration active avec les entreprises sur place dans l'analyse d'une stratégie de déploiement du chauffage à distance, utilisant les rejets de chaleur et l'énergie du lac
- Développement du projet AquaVia qui englobe plusieurs mesures et synergies devant former une artère énergétique industrielle et domestique pour la production d'énergie (chaleur et froid) et pour l'irrigation agricole
- Développement du solaire photovoltaïque sur les bâtiments communaux et privés



- Mise en place d'une Commission de l'énergie spécifique et très dynamique
- Mise sur pied d'un set d'indicateurs permettant le suivi des mesures et de l'atteinte des objectifs
- Production de chaleur pour le chauffage des bâtiments communaux grâce aux énergies renouvelables

La Commune d'Estavayer souhaite se donner les moyens de renforcer la qualité de vie, créer des richesses régionales ainsi que protéger le climat et l'environnement. Elle est fière de l'obtention de ce label.

Pour en savoir plus sur la mise en œuvre du plan d'action, nous vous encourageons à visiter notre site Internet, rubrique Energies.

Un score de 56,8 %

« Estavayer ne compte cependant pas en rester là ! »

Mon Plan climat

<https://monplanclimat.fr.ch>

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET UN BILAN CARBONE COMPLET

Le processus d'élaboration du Plan Climat s'est voulu résolument participatif afin d'intégrer au mieux les besoins et attentes spécifiques des différentes parties prenantes du Canton de Fribourg et d'agir de façon coordonnée. Les Services cantonaux impactés, des représentant-e-s des branches économiques, de la société civile et du monde scientifique ont notamment été impliqués.

Le Canton de Fribourg est un des premiers cantons à avoir effectué un bilan carbone « complet », en estimant l'entier de son empreinte carbone. Ainsi, le bilan carbone comprend non seulement les émissions directes (émises sur sol fribourgeois) mais aussi les émissions importées et exportées (émissions hors canton). Le calcul du bilan carbone a permis de cibler les activités émettant le plus de gaz à effet de serre (GES). Sur cette base, les objectifs et mesures de réduction par axe ont été définis (texte repris du communiqué de presse Plan Climat cantonal du 16 octobre 2020).

La plateforme <https://monplanclimat.fr.ch> a été créée pour permettre à chacun de partager ses idées et ses expériences pour améliorer la protection du climat.

N'hésitez pas à consulter cette plateforme interactive où de nombreux articles et témoignages intéressants vous attendent.

A court terme, la Commune va étudier sa stratégie pour l'élaboration de son Plan Climat.



A Nouakchott, capitale de la Mauritanie, moins d'un tiers de la population est raccordée au réseau d'eau potable. Un partenariat solidaire entre les communes suisses et la région de Nouakchott permet d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations défavorisées.

Plus d'une vingtaine de communes (Apples, Attalens, Martigny, Cossonay, Ecublens, Epalinges, Estavayer, Jouxens-Mézery, Jussy, La Chaux, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Montricher, Moiry, Morges, Nyon, Pomy, Pully, Villaz, l'association intercommunale « La Menthue » et la Compagnie des eaux Worben) ont déjà rejoint ce projet initié et géré depuis 2009 par la Ville de Lausanne. Pour chaque m³ d'eau vendu, 1 centime est attribué au projet. Un geste modeste (CHF 2.00 par année pour une famille de quatre personnes en Suisse) qui améliore durablement le quotidien des familles mauritaniennes. Certaines communes ont opté pour ce mode de financement. La Commune d'Estavayer verse un montant forfaitaire annuel de CHF 5'000.00.

Durant 5 ans, entre le 1er novembre 2011 et le 31 octobre 2016, le Secteur de l'eau potable de la Commune d'Estavayer a soutenu financièrement **le projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau (PCAÉ)**. Ce projet a réalisé différentes activités dont :

1. 51.3 kilomètres de conduite ont été posés dans le quartier périphérique de Tarhil et 1800 personnes connectées via un branchement particulier ;
2. 4 bornes fontaines ont été construites. Les 4 gérants ont été formés à la gestion de la borne fontaine (exploitation, entretien et maintenance) et à maintenir un environnement salubre ;
3. 2 cuves ont été construites pour permettre aux deux écoles cibles de mieux gérer la ressource en eau, deux blocs de 8 latrines ont été construits dans ces mêmes écoles et les associations de parents d'élèves formées à l'entretien et la maintenance des infrastructures ;
4. Un diagnostic sur les systèmes d'assainissement à Nouakchott a été réalisé, suivi d'un guide des bonnes pratiques et la réalisation de 6 toilettes familiales pilotes ;
5. Une vaste campagne de sensibilisation à l'hygiène a été menée auprès de la population et des écoles touchant 27'500 personnes.

Entre le 1er octobre 2015 et fin janvier 2019, une fois de plus, le Secteur de l'eau potable a soutenu financièrement **le projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et à l'Assainissement (PCAÉA)**. Une partie des activités réalisées sont :

1. 18 kilomètres de conduite ont été posés dans le quartier périphérique de Tarhil et 498 personnes connectées via un branchement particulier ;
2. 2 bornes fontaines ont été construites. Les 2 gérants ont été formés à la gestion de la borne fontaine (exploitation, entretien et maintenance) et à maintenir un environnement salubre ;
3. 16 écoles ont été raccordées au réseau d'eau potable : 16 cuves ont été construites pour permettre aux écoles cibles de mieux gérer la ressource en eau. 4 blocs de 4 latrines ont été construits dans deux écoles et un dans le bureau départemental des associations de parents d'élèves ; les associations de parents d'élèves ont été formées à l'entretien et la maintenance des infrastructures ;
4. Les infrastructures d'assainissement ont été réhabilitées ou construites dans 3 centres de santé ;
5. Une campagne de sensibilisation à l'hygiène a été menée auprès de la population et des écoles touchant environ 42'000 personnes, dont 8'500 élèves et 250 personnes travaillant dans les écoles et les centres de santé.

La participation financière de la Commune d'Estavayer pour ces deux projets communautaires s'élève à CHF 45'000.00. A noter que la région de Nouakchott finance 10% du montant du projet ainsi que le salaire du personnel mauritanien qui travaille à sa mise en œuvre.

La Commune d'Estavayer est très fière de soutenir, avec les autres communes solidaires, les projets dirigés par la Ville de Lausanne. Il en était de même pour 2020 et il en sera de même pour 2021.

Vous trouverez plus d'informations dans les rapports mis à disposition sur le site Internet de la Commune (rubrique eau potable). N'hésitez pas également à consulter les pages :
www.lausanne.ch/solidarite-eau
www.solidariteausuisse.ch



Certificat Nouakchott 2017

SOURCES DE VUISSENS

Suite aux diverses fusions, la Commune d'Estavayer est devenue propriétaire de plusieurs sources répertoriées, dont celles de Vuissens.

L'eau potable distribuée dans le village de Vuissens vient du réseau de la « Men-thue ». Par convention, la Commune livre l'eau de la source du « Gran Pra » à cette association, afin de garantir une sécurité d'approvisionnement pour tous nos consommateurs.

En ce qui concerne la source « des Bains », nous avons le plaisir de la retrouver à chaque fontaine tout au long du village.

Pour le moment, cette eau n'est pas considérée comme potable. En 2021, le Sec-teur de l'eau potable de la Commune a étudié la possibilité de mettre en place les zones de protection autour de cette source afin de pouvoir l'utiliser ultérieurement comme eau de consommation.

Par ailleurs, les zones de protection actuelles de la source du « Gran Pra » seront prochainement contrôlées.

Proverbe français (1913) : « Si janvier est chargé d'eau, l'été n'en sera que plus beau ! »



Captage de la source du « Gran Pra » (utilisée comme eau potable).



Captage de la source « des Bains » ou source des fontaines (non utilisée comme eau potable)

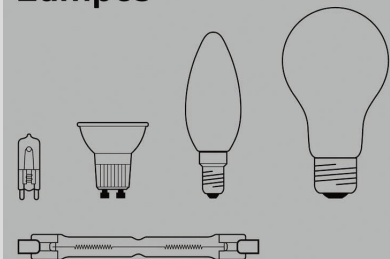
PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT ET DE SUBVENTION ALLEDIN



De nouveaux fonds sont disponibles pour le remplacement des lampes halogènes sur pied (à douille R7s) par des luminaires LED dans le cadre du programme d'encouragement alledin, qui prévoit notamment un volet de subventions à destination des ménages privés.

Plus d'informations : www.alledin.ch
Ce programme est soutenu par ProKilowatt, sous la direction de l'Office fédéral de l'énergie.

Ampoules Lampes



EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT





867 envois

287 retours

31% de retours

Evaluation des besoins en place d'accueil préscolaire et extrascolaire 2020

Conformément aux exigences de la loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour dans le Canton (LStE), la Commune d'Estavayer a lancé une enquête durant le mois de février 2020.

Le questionnaire, ainsi que le document permettant la transcription des données, ont été créés par le Service cantonal de la protection de l'enfance et de la jeunesse (SEJ).

867 questionnaires ont été envoyés aux familles ayant des enfants âgés de 0 à 12 ans. 287 formulaires sont revenus. Le taux de participation à ce questionnaire s'élève à 31%. Le taux est faible, mais permet tout de même de révéler des résultats.

« 23 familles ont besoin de gardes supplémentaires et 190 familles n'en ont pas besoin. »

ENQUETE SUR LES BESOINS DES FAMILLES EN PLACES D'ACCUEIL

Indications générales :

- 237 ménages avec enfants
- 34 ménages constituant des familles monoparentales
- 5 ménages « autres » avec enfants

Taux d'activité professionnelle cumulé des ménages avec enfants :

- 55 couples se situant entre 150% et 169%
- 97 couples se situant entre 120% et 149%
- 35 couples se situant entre 100% et 119%
- 7 couples se situant entre 0 et 99%

Taux d'activité professionnelle des familles monoparentales :

- 17 dont le pourcentage se situe entre 70% et 100%
- 15 dont le pourcentage se situe entre 50% et 69%
- 2 dont le pourcentage se situe entre 0 et 19%

Taux d'activité professionnelle des ménages « autres » :

- 1 dont le pourcentage se situe entre 170% et 200%
- 1 dont le pourcentage se situe entre 100% et 119%
- 3 dont le pourcentage se situe entre 0 et 99%



« 197 ménages ont des horaires réguliers et 74 irréguliers. »

Evaluation des besoins en places d'accueil pour les enfants en âge préscolaire

- 117 familles utilisent un mode de garde, soit à la crèche ou auprès des assistantes parentales/mamans de jour
- 89 familles n'ont pas recours à un mode de garde
- 109 familles sont satisfaites des structures mises en place, contre 11 familles pour qui des améliorations pourraient être réalisées
- 8 familles préfèrent le mode d'accueil collectif (crèche, garderie), contre 7 qui privilégient le mode d'accueil familial (maman de jour, assistante parentale)
- 7 familles n'ont pas de préférence

Besoin de socialisation

- 36 enfants sont concernés par le besoin de socialisation
1. A la question « votre enfant fréquente-t-il une école maternelle ou un groupe de jeu ? » 159 familles ont répondu non et 39 oui.
 2. A la question « souhaitez-vous l'inscrire dans une structure de type école maternelle ou groupe de jeu ? » 39 familles ont répondu oui et 151 ont répondu non

Evaluation des accueils extrascolaires

- 69 familles ont besoin d'un accueil extrascolaire
- 119 familles n'ont pas besoin d'un accueil extrascolaire
- 49 familles ont besoin d'un accueil durant les vacances scolaires

Les critères dans le choix d'une structure d'accueil extrafamilial sont ;

- La qualification du personnel
- l'alimentation équilibrée
- les activités à l'extérieur et la proximité avec le lieu de l'école.

En conclusion

Le Conseil communal propose de ne rien changer puisque nos structures répondent aux divers besoins des habitants. Il n'est dès lors pas nécessaire d'envisager des agrandissements. Le Conseil communal suivra de près l'évolution des effectifs jusqu'à la prochaine évaluation en 2024.

LA SUISSE BOUGE DU 14 AU 18 JUIN ON Y CROIT ! ON BOUGERA !

Avec la situation pandémique que nous traversons, la population a besoin plus que jamais de se changer les idées. Pour y répondre, la « Suisse Bouge » s'est adaptée aux exigences sanitaires. Pour sa 13^e édition, la manifestation proposera diverses activités sportives **du 14 au 18 juin à tous les habitants d'Estavayer et des communes environnantes**. Il s'agit bien sûr de bouger, mais aussi découvrir, rencontrer, que l'on soit sportif confirmé ou débutant, enfant ou adulte, le tout **gratuitement** !

Grâce aux précieux soutiens de la FSG et de la Commune d'Estavayer, le comité d'organisation « Suisse Bouge » se donne pour mission de faire perdurer un événement sportif et social de grande ampleur. Il faut que ça bouge à Estavayer, pour notre santé physique, mais surtout pour se libérer l'esprit !

Tout sera mis en œuvre pour organiser une édition 2021 qui puisse avoir lieu en respectant les mesures sanitaires qui seront en vigueur le jour J ! Les activités auront lieu simultanément dans différents lieux de la ville afin d'éviter les éventuels regroupements trop importants. Seules des disciplines permettant de maintenir des distances suffisantes entre les participants seront sélectionnées. Les personnes souhaitant participer devront s'inscrire à l'avance sur le site de la FSG ce qui permettra d'adapter le nombre de participants aux normes édictées pour la semaine de l'événement.

Des ateliers se dérouleront **les lundis, mercredis et vendredis soir de 18h30 à 20h30 environ**. Les mêmes ateliers seront proposés les 3 soirs afin de permettre un tournus. En parallèle, des **«Parcours Challenge»** balisés et en accès libre seront proposés afin de promouvoir la mobilité tout au long de la semaine. Le programme complet vous sera communiqué en temps voulu. Le comité est ravi de constater qu'un grand nombre de nos participants ne sont pas que des sportifs réguliers, mais profitent de cette semaine afin de découvrir une activité originale ou simplement se faire plaisir. La « Suisse Bouge » cherche à promouvoir le sport de manière globale et cette année ne fera pas exception !

suisse.bouge



ECLAIRCISSEMENTS SUR LES COÛTS DES DÉCHETS

Suite à l'augmentation du prix à l'ouverture des containers enterrés, il nous paraît utile de rappeler pourquoi cette augmentation a été décidée.

UNE COUVERTURE MINIMALE DE 70%

L'élimination et la valorisation des déchets ont un coût pour la collectivité publique. Conformément à la loi cantonale sur la gestion des déchets, les coûts liés à l'élimination des déchets doivent être financés par des taxes destinées à couvrir au moins 70% des frais d'élimination des déchets.

Ainsi, la Commune a mis en place un règlement d'exécution des déchets qui indique que les taxes sont déterminées de manière à permettre la couverture minimale de 70% des dépenses occasionnées pour les frais d'information, de fonctionnement du service de collecte et des équipements d'élimination des déchets. Le 50% au moins des recettes des taxes provient des taxes proportionnelles. Aucune marge de manœuvre n'est laissée aux communes pour le financement de ces dépenses.

UNE POLITIQUE « POLLUEUR-PAYEUR »

Lors de la votation des budgets 2020, le 19.12.2019, le Conseil général a refusé l'augmentation de la taxe de base qui devait passer de CHF 60.00 à CHF 70.00 pour conserver un taux de couverture de 70%. L'idée première avait été d'augmenter cette taxe mais finalement, le Conseil général a estimé qu'il n'était pas judicieux d'imposer une augmentation globale à l'ensemble des citoyens car certaines personnes font très attention à l'élimination de leurs déchets et seraient «captives» d'une augmentation linéaire. Cela n'allait pas dans le sens du principe du pollueur-payeur. Le Conseil général renvoyait ce point au Conseil communal pour qu'il trouve une solution afin d'équilibrer les budgets pour arriver au degré de couverture légal de 70%. Pour cela, une Commission des déchets du Conseil général a été réactivée. Elle s'est penchée attentivement sur la question et a rendu son rapport.

UN COÛT DES SACS SOUS-ESTIMÉ

Lors de la mise en fonction des containers enterrés, le poids théorique d'un sac a été estimé à 4.5 kg/sac. Or, le poids moyen réel des sacs déposés dans ces containers enterrés est de 5.54 kg/sac. Cette différence représente 114 to/an. En comparaison, la moyenne des sacs déposés dans les compacteurs est de 5,8 kg/sac pour un prix au kg de CHF 0.40.

Afin de ne pas augmenter la taxe de base, il a été estimé qu'il était préférable d'ajuster la taxe à la consommation pour continuer la politique du pollueur-payeur. La taxe à l'ouverture est donc passée de CHF 1.80 à CHF 2.30, permettant ainsi de couvrir les frais d'amortissement et d'entretien des containers enterrés. Ainsi, dans les budgets 2021, les charges « déchetterie et ordures ménagères » sont couvertes à 72,48% par les recettes tout en maintenant une taxe annuelle par personne de CHF 60.00 HT.

DÉCHETS VERTS

Les déchets organiques, ainsi que les encombrants, sont les plus coûteux pour les collectivités de par leurs volumes. Bien que le compost en produit fini soit revendu, il coûte à la production. Il ne s'agit pas simplement de faire des tas, car il peut y avoir une pollution des sols par les liquides de fermentation (lixiviats) qui ne doivent pas être rejetés en milieu naturel sans collecte et traitement. La législation interdit les dépôts dans la nature et impose aux communes de faire traiter les déchets verts dans une installation de traitement équipée, conforme et disposant d'une autorisation cantonale. Ces exigences ont un coût, tout comme le personnel et les machines nécessaires au brassage des andains. Par ailleurs, les déchets verts doivent être transportés depuis le lieu de collecte jusqu'à la compostière.

« Une bonne solution économique pour les propriétaires est de faire son compost chez soi ! » Tous les citoyens ne sont pas égaux quant à la production des déchets verts. Un citoyen seul habitant un appartement produit peu de déchets verts et il ne serait donc pas équitable qu'il paie pour un citoyen propriétaire d'un jardin, qui produit des centaines de kilos de déchets verts par année. La Commune a donc fait le choix de pratiquer la politique du pollueur-payeur au lieu d'une augmentation générale de la taxe de base.

L'offre actuelle proposée dans les villages doit rester et il n'y a pas lieu de l'augmenter car la déchetterie régionale permet de couvrir tous les besoins. Pour info, il y a actuellement une déchetterie mobile à Murist qui va être remplacée par la construction d'un lieu de collecte fixe. Elle aura l'avantage d'être plus proche pour les habitants de Murist.

Nous tenons aussi à mentionner certains chiffres-clés qui donnent une valeur ajoutée à une déchetterie centralisée :

- Plus de 94'000 passages à la déchetterie régionale en 2019
- 2'326 to de matières collectées et valorisées
- 1'526 to d'ordures ménagères (104.9kg/habitant et par année)
- 525 to de déchets organiques (37.3kg/habitant et par année)
- Affluence moyenne de 1'809 passages par semaine avec des pointes à 2'193 passages.
- Entre 131 et 176 heures d'ouvertures par mois



Couverture de 70%



Taxe de base à CHF 60.00



Ouverture à CHF 2,30



RAPPEL DES REGLES D'UTILISATION DES CONTAINERS ENTERRÉS ET TRI DES DÉCHETS

La majorité des problèmes est due à une mauvaise utilisation par les usagers !



Ordures ménagères incinérables uniquement

Selon la législation en vigueur, les déchets recyclables collectés séparément sont à acheminer en déchetterie.



Dans le sac, pas de déchets collectés séparément en déchetterie

Verre, bouteilles de boisson PET, fer blanc/alu, papier/carton propre, inerte, métaux, piles/batteries, déchets spéciaux, ... **Le tri n'est pas une option !**

Directives sur www.estavayer.ch, « Déchetteries »



Utilisation de sacs à ordures 35 l ou 17 l avec le label OKS

Les sacs OKS sont résistants et ne risquent pas de se déchirer lors du dépôt dans le container ou de la vidange.



Pas de sacs destinés à d'autres usages que les ordures

Risque de se déchirer, encrassement du container, favorisent les mauvaises odeurs. Pas de sacs en papier, pas de sacs en plastique fin, pas de vrac.



Sac fermé et attaché correctement

Les déchets ne doivent pas pouvoir sortir du sac et se répandre dans le container.



Les déchets ne doivent pas pouvoir sortir du sac

Blocage, encrassement du container, favorisent les mauvaises odeurs et la prolifération d'insectes ! Cela engendre des coûts importants de nettoyage et entretien.



Dans un container 35 l, uniquement :

1 sac de 35 l ou 2 sacs de 17 l.

Utilisation obligatoire de sacs à ordures, pas de déchets sans sac !



Interdiction formelle de déposer des sacs de plus grande contenance !

Risque important de blocage du tambour.

Tout contrevenant sera dénoncé et risque d'être amendé.



Déposer le sac à l'horizontale

Evitez les blocages du tambour. A l'ouverture, si le tambour résiste, **NE PAS FORCER** Vous disposez de **4 secondes** après l'ouverture.



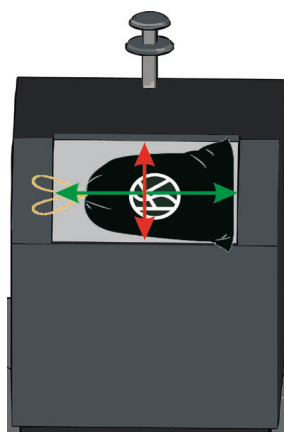
Le sac doit être rempli de façon raisonnable

Le tambour doit pouvoir se fermer facilement. **NE PAS FERMER AVEC FORCE !**

En cas de débit sans dépôt, passer dès le lendemain à l'Administration communale pour remboursement.

Tout non-respect des consignes peut entraîner dénonciation et amende. Interdiction formelle de laisser un sac à ordures ou autres déchets sur le domaine public. **«Interdiction de déposer des déchets urbains et ménagers dans les poubelles publiques.»**

En cas de problème, contacter le Service de l'édilité au 026 664 80 90 (heures de bureau) ou edilite@estavayer.ch





ACTIVITÉ 2020 DU SERVICE DU FEU

Le traditionnel rapport annuel n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année en raison de la situation sanitaire qui a passablement compliqué l'organisation du Service du feu en 2020, notamment en matière de formations et d'exercices. En effet, les formations et les exercices ont dû être adaptés, mais également les interventions. Les objectifs pour 2021, pour le personnel, seront la responsabilité exemplaire et l'esprit d'équipe.

120 interventions

2'985 h. de travail

Au niveau des démissions, à relever notamment celles des officiers :

- Cap Roulin Nicolas, membre de l'Etat-Major après plus de 26 ans d'activité,
- Cap Savary Stéphane, Chef de la section Lully et Chef section 3 du CR, après 25 ans d'activité,
- Plt. Marmy Patrick, plus communément appelé Picou, Chef de section Vernay-Rueyres, après 25 ans d'activité.

Un grand merci à ces trois personnes qui ont œuvré une bonne partie de leur vie pour les pompiers, au détriment de leur famille.

D'autres sapeurs-pompiers ont également donné leur démission ou ont arrêté pour une question d'âge, qu'ils soient aussi vivement remerciés.

Au niveau des nominations :

- Au grade de Lieutenant, rempl. Chef sct3, Derivaz Michaël
- Au grade de Lieutenant, Chef sct Murist-Vuissens, Ménétrey Pierre
- Au grade de Sergent, Traversa Francesca et Lima Da Silva Delfim
- Au grade de Caporal, Angeloz Damien et Cuenat Kevin
- Le Lt Barras Sébastien, reprend la sct Vernay-Bussy-Rueyres
- La Lt Criblet Mylène, reprend, en plus des sct Estavayer et Châtillon, celle de Lully
- Lt Gomonet Guillaume reprend la Sct1 CR
- Le Cap. Criblet Jean-Charles reprend la Sct3 CR

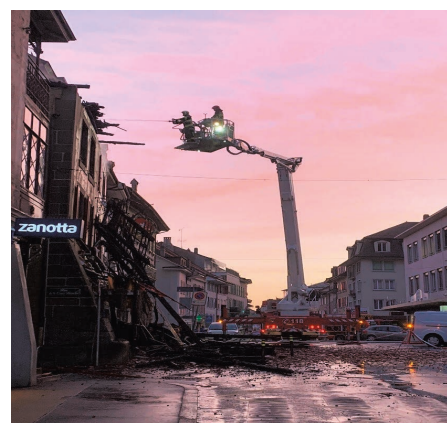
D'autre part, 15 nouvelles personnes ont fini leur cursus de recrue et deviennent ainsi sapeurs. L'effectif au 1er janvier 2021 est de 143 personnes.



L'Etat-Major 2021, de g. à dr : Cap Roulin Thierry, Cap Dos Santos Milton, Cap Bize David, Maj Michel Patrick, Cap Criblet Jean-Charles, Cap Givel Eric
Devant : M. Ménétrey Samuel, Conseiller communal, Cap Guisolan Stephan



Feu véhicule autoroute A1, août 2020



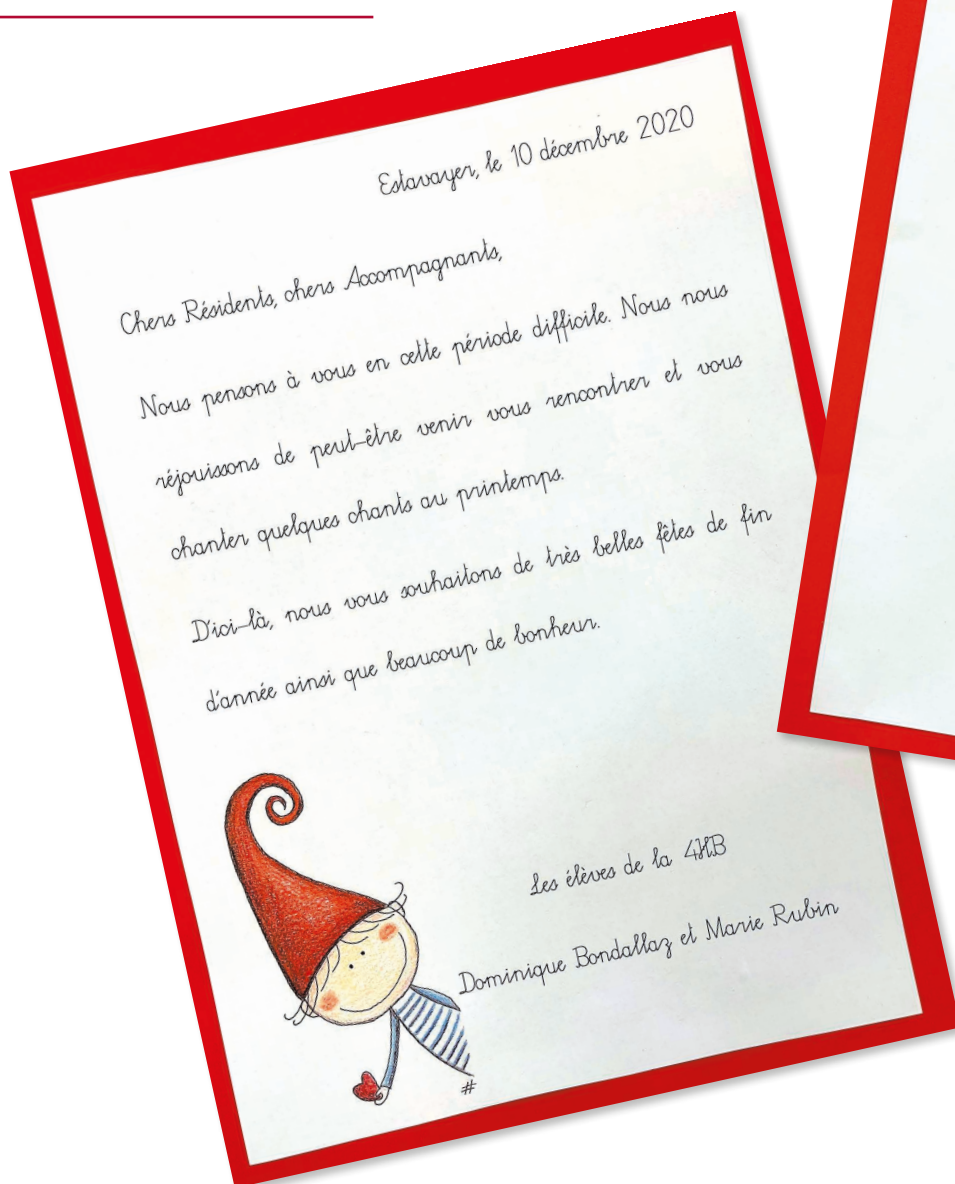
Renfort feu hôtel Croix-Blanche, Payeme VD, janvier 2020

Pour 2020, le CR-CSPI a répondu à 120 appels tous confondus, ce qui représente une très légère diminution par rapport à 2019 qui en comptait 123 et 149 en 2018.

- SECUTEL 3
- Feu de vhc 5
- Feu dans ou proche bâtiments 21
- Feu végétation 2
- Feu de cheminée 1
- Sauvetage désinca 3
- Défense hydrocarbure 22
- Défense hydrocarbure lac 7
- Défense chimique (y.c. alarme auto chimie) 3
- Alarme automatique (levée de doute) 23
- Eléments naturels et inondations 24
- Divers 6
- Prélèvements pour le Service de l'environnement des lacs de Morat, Neuchâtel et Schiffenen 7.

Toutes ces interventions ont nécessité 2985 heures de travail contre 2642 en 2019, et 3082 en 2018.

Maj. Patrick Michel



LOCAUX COMMUNAUX À LOUER

Renseignements : Service des finances, compta@estavayer.ch ou 026 664 80 21
Visites : Service de l'édilité, edilite@estavayer.ch ou 026 664 80 60

Locaux administratifs - Rte d'Yverdon 122, 1er étage - Font

1 local (60 m²) + 1 WC (au rez) + 1 cuisine + 1 balcon + places de parc à disposition
Possibilité d'utiliser le mobilier en place, arrêt de bus à proximité
Loyer mensuel CHF 900.00 sans les charges
Disponible de suite



COVID-19 VACCINATION

Un courrier a été envoyé fin janvier à toutes les personnes de 75 ans et plus pour les informer que des centres de vaccination allaient s'ouvrir à Fribourg et au HIB à Payerne.

Les inscriptions devaient se faire en ligne et la Commune d'Estavayer s'est mise à disposition des citoyens afin de les aider à s'inscrire.

Nous rappelons à la population que ce service est toujours en vigueur, pour autant que les vaccins soient disponibles dans les centres de vaccination.

Pour tous renseignements ou inscriptions, merci de téléphoner au 026 664 80 12.



Animation Jeunesse

PRÉSENCE DE RUE

Nouvelles manières de vivre riment avec nouvelles prestations pour l'Animation Jeunesse. Nous avons en effet dû beaucoup nous adapter aux restrictions sanitaires, l'accès en intérieur étant limité pour les plus de 16 ans.

Le contact avec les jeunes de 16 à 25 ans n'est alors possible que dans la rue. Nous avons donc développé cette manière plus directe d'approcher les jeunes et même si le lien met du temps à se créer, nous le souhaitons solide. Nous avançons encore dans le développement de cette prestation de présence de rue, qui nous permet principalement de créer et garder le lien, de prévenir les comportements à risque ou d'orienter les jeunes vers des spécialistes de différents domaines.

Nous sommes conscients que cette période COVID-19 est particulièrement difficile pour la tranche d'âge des 16 – 25 ans et réfléchissons à amener plus de soutien à cette population. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin, ou à solliciter d'autres organismes dont voici les différentes coordonnées.

ILS SONT LÀ POUR VOUS AIDER DURANT CETTE PÉRIODE DIFFICILE !

- Animation Jeunesse de la Commune d'Estavayer (coordonnées ci-dessous)
- Arcades, de la Fondation Cherpillod, spécialisés en (ré)insertion professionnelle 026 477 60 65 – www.fondationcherpillod.ch/arcades
- Association Ciao, informations pour les 11-20 ans et leurs parents – ciao.ch
- Promotion de la santé mentale – dossier sur la santé mentale et COVID-19 – site internet : www.santepsy.ch
- Idées suicidaires, vous pouvez appeler pour vous ou un proche, des professionnels-le-s répondent 7j/24h – 022 372 42 42 – www.stopsuicide.ch
- Pro Juventute, écoute et conseils pour les jeunes – composer le n°147
- Main tendue, parler avec une personne compétente de manière anonyme – composer le n°143

Contacts :

Laurence Deillon – animatrice socioculturelle – 079 870 52 00

Lydie Morattel – animatrice socioculturelle – 079 922 49 23

www.cjesta.com - animation@estavayer.ch



ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS ET ACTIVITÉS

Toute l'équipe est présente pour guider, soutenir et appuyer les jeunes dans leurs projets, tels que des locaux de musique, une journée gamers, un tournoi de futsal, un battle de danse, ... Contactez-nous !

Nos autres prestations habituelles sont toujours d'actualité (ouverture des salles de sport, accueil au Centre de Jeunes, ...). Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet : www.cjesta.com.

Nous devons animer un stand lors du festival du jeu Ludimania'k, malheureusement il n'aura pas lieu cette année. Notre stand aurait eu pour thème l'initiation aux jeux de rôles. Nous espérons évidemment pouvoir proposer à nouveau une animation lors de l'édition 2022 !

En allant visiter notre site internet, vous trouverez plus d'informations quant à notre programme spécial vacances de Pâques.



RESEAU BENEVOLAT NETZWERK

NOUVEAU CENTRE DE COMPETENCES POUR LES ASSOCIATIONS FRIBOURGEOISES (RBN)

Depuis plusieurs années, les associations bénévoles locales souhaitent voir apparaître un acteur fort qui puisse les soutenir dans leurs activités. C'est le rôle que se donne le Réseau Bénévolat Netzwerk dès 2021.

Estasympa



ACTION « HISTOIRES COMMUNES »

Le 21 mars est la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Estasympa s'est alors questionné sur le racisme et s'il est présent au quotidien à Estavayer. Au travers de témoignages courageusement déposés, vous aurez l'occasion de découvrir les pensées de personnes se sentant, ou non, discriminées. **Ces témoignages seront exposés aux branches d'un arbre posé à la Grenette du 21 mars au 21 avril 2021.**

JARDIN COMMUNAUTAIRE

Avis aux amateurs ou aux novices, nous avons un bout de terre sur Estavayer à vous mettre à disposition. Nos jardiniers et jardinières du « jardin sympa » d'Autavaux sont là pour vous accompagner. Lancez-vous !

NOUVELLE ADRESSE DE NOTRE SITE INTERNET

Nos activités continuent, mieux vaut peu que rien. N'hésitez pas à participer, elles sont ouvertes à tous et généralement gratuites. Vous trouverez plus d'informations sur notre nouvelle adresse internet **estasympa.org**, ou faites-nous parvenir vos idées d'activités ou projets et nous pourrions en discuter.



Les associations engagent de plus en plus d'énergie pour assurer des tâches annexes à leur mission: la recherche de fonds, la gestion des membres, la réalisation de flyers, etc. La nouvelle ambition du RBN est de soulager les organisations dans ces activités en leur apportant de l'information, du soutien direct, des formations et autres.

En centralisant sur son site internet www.benevolat-fr.ch les différentes offres qui existent dans la région, les associations auront ainsi accès aux offres des professionnels (comptables, journalistes, graphistes, juristes etc.) qui ont accepté d'offrir des services bénévoles ou à prix réduits. Grâce à l'intervention, les associations trouveront les ressources nécessaires qui leur permettront de se concentrer davantage sur leur mission réelle.

L'objectif du RBN, c'est d'encourager les synergies et participations en mettant en commun les différents besoins des associations pour trouver des solutions communes qui apportent un gain de temps et d'argent à tous : achats groupés ou développement de passeport formations entre autres.

Réseau Bénévolat Netzwerk
Route Saint-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg
026 422 37 07
info@benevolat-fr.ch



30 AVRIL 2021 ETAPE STAVIACOISE DU TOUR DE ROMANDIE

Si le Tour de Romandie, comme tant d'autres événements, a dû faire l'impasse pour cause de la pandémie en 2020, il n'en aura que plus de ressort cette année. Le parcours rythmé et pentu qui était promis au peloton a pu être reconduit pour 2021 avec toutes ses mêmes têtes d'étapes, moyennant quelques aménagements en regard des contraintes imposées par la pandémie. L'Union Cycliste Internationale (UCI) ayant confirmé les dates du 27 avril au 2 mai, l'organisation du TDR s'active, de concert avec la Fondation qui le chapeaute, pour que ce 74^e puisse se déployer dans le strict respect du protocole de l'UCI et des mesures de l'Office fédéral de la santé publique qui seront en vigueur, notamment pour ce qui concerne la gestion du public et la sécurité des coureurs.

Pour autant que les conditions sanitaires le permettent, notre Commune aura l'immense joie de voir les coureurs du Tour de Romandie participer à une étape en boucles le vendredi 30 avril prochain. Cette manifestation sportive n'a plus à démontrer sa grande notoriété, tant les médias du monde entier retransmettent chaque année de magnifiques images des différentes étapes qui font découvrir notre splendide pays romand. Il s'agit d'une fantastique opportunité de faire la promotion de notre ville, la Cité à la Rose, de notre Commune dans son entier et de toute la région de la Broye.

Cet événement d'une envergure internationale générera des reportages médiatiques qui donneront envie à de nombreuses personnes de découvrir cette magnifique région qu'est la nôtre.

Notre Commune et ses autorités se réjouissent d'apporter leur soutien à l'organisation de cette étape et d'accueillir la caravane du Tour sur leurs routes. Tout est mis en œuvre pour que cette manifestation se déroule de façon optimale pour les coureurs et leurs accompagnants. A ce jour, il n'est malheureusement pas encore possible de savoir si les passionnés de la petite reine pourront venir sur place afin de participer à cet événement populaire. Toutefois le comité d'organisation local renonce à mettre en place une partie festive dans le but de favoriser les établissements publics et commerces locaux en cas d'assouplissement des règles sanitaires.

PARCOURS ET CIRCULATION

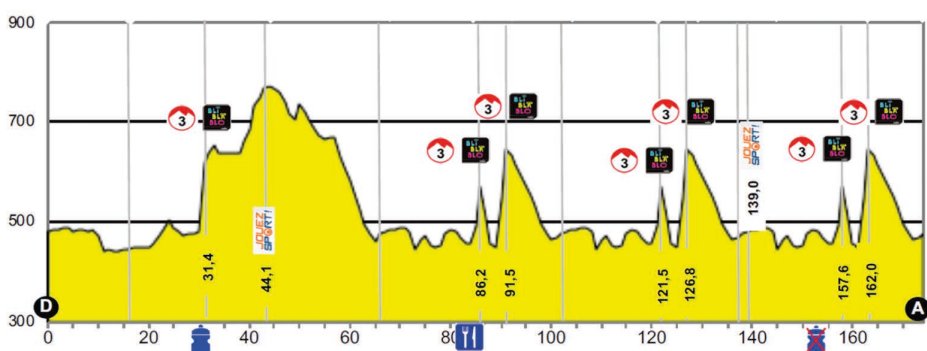
Les coureurs parcourront 172 km en 4 boucles lors de cette étape du vendredi 30 avril et traverseront une bonne partie des villages de la Commune. Le départ se fera sans public depuis la Prillaz. Le peloton des coureurs quittera la Place à 13h05 par la Route des Autrichiens et s'engagera directement sur le parcours via la Route de la Chapelle, ceci sous neutralisation jusqu'au lieu du départ chronométré qui sera donné à la sortie de la ville. La première boucle mènera les coureurs et la ca-

ravane au-delà des frontières cantonales et de la Broye en passant par le village le plus occidental de notre Commune qu'est Vuissens. Les 3 dernières boucles se concentreront plus autour d'Estavayer-le-Lac mais lors de chacun des 4 tours, la ligne d'arrivée située à la Route de Tousvents à hauteur de la Prillaz sera traversée. Le passage des coureurs en ville d'Estavayer a dû être supprimé ; depuis la Route de la Molière, le tracé empruntera directement la Route de la Chapelle en direction de la Route de Tousvents.

La fin de l'étape est prévue aux alentours de 17h15.

Le tracé précis à l'extérieur de la ville d'Estavayer-le-Lac demeure encore confidentiel et sera communiqué en temps utile par la Fondation du Tour de Romandie.

Une caravane publicitaire précédera les coureurs de 45min sur les routes encore ouvertes. Cette caravane n'accomplira pas l'entier de la distance et sera retirée après la 2ème ou 3ème boucle pour être stationnée sur la Zone Plein Sud.



DÉPART PELOTON : 13H05
PASSAGE À VUISSENS : À PARTIR DE 14H15
PASSAGES À ESTAVAYER-LE-LAC : VERS 14H40 / 15H32 / 16H23 / 17H11
ARRIVÉE : 17H15

Toute la région sera fortement impactée et la circulation perturbée à cause des passages en boucles des coureurs. Nous vous prions d'ores et déjà de vous conformer aux consignes de circulation mises en place par la Police et la Direction du Tour. Entre les boucles, une circulation sera possible pendant un court laps de temps.

Par ailleurs, les transports publics par bus seront également péjorés durant l'après-midi car l'accès à la gare routière ne sera que difficilement possible, voire même impossible à partir d'une certaine heure. Une stratégie spécifique est mise en place par les TPF en collaboration avec la Police.

Quartier de la Prillaz

Tout le quartier de la Prillaz sera inaccessible au public étant donné que les coureurs seront maintenus dans une « bulle » clôturée afin d'échapper aux risques liés à la pandémie. Les parkings de l'Amarante, de la Route de Grandcour et de la Prillaz seront réservés aux besoins de la course. Les Staviacois ainsi que les pendulaires seront priés d'utiliser les autres parkings à leur disposition en ville. Une fois que la course sera lancée, la circulation sera bloquée et les automobilistes devront se conformer aux directives de la Police. Ce jour-là, les parkings seront gratuits sur l'ensemble de la Commune.

Nous invitons les habitants et les entreprises à prendre toutes les mesures nécessaires pour anticiper leurs déplacements car l'accès à Estavayer-le-Lac sera compliqué et nécessitera plus de temps que d'habitude. Nous prions d'ores et déjà la population d'excuser ces désagréments réduits au strict minimum et la remercions de sa compréhension.



Le Tour de Romandie c'est aussi :

- L'un des événements sportifs et historiques les plus populaires de Suisse romande (1ère édition en 1947).
- Une course du circuit UCI World Tour, réunissant les 18 à 21 meilleures équipes cyclistes du monde pendant 6 jours.
- Une course par étape classée au niveau mondial.
- Un budget global d'environ 5,5 millions par année.
- En 2016, 20 équipes Pro Tour représentant la quasi-totalité des grands noms du circuit ont participé au Tour de Romandie (160 coureurs). Nombre de nuitées totales (sur 6 nuits) : + de 6'000 nuitées.
- Env. 30 collaborateurs et 400 bénévoles TDR.
- 170 motards du TDR (30 motards moto-escorte et 140 motards trafic).
- + de 250'000 spectateurs le long des routes romandes (pour une édition hors pandémie).
- +/- 25 tonnes (= 9 camions) de matériel transporté par le TDR.
- +/- 30 véhicules composent la caravane publicitaire.
- + de 55 heures de couverture TV sur les chaînes SRG SSR durant la semaine du Tour.
- +/- 900 articles de presse recensés en Suisse et à l'étranger dans la presse quotidienne.
- Diffusion du Tour à l'étranger : images diffusées dans + de 200 pays, dont + de 80 pays en « Live ».



NOUVEAU DIRECTEUR

M. Fabien Mauron, nouveau directeur de l'Association régionale, est entré en fonction le 1er mars.



Diplômé de l'Ecole Suisse du Tourisme de Sierre et d'une formation de leadership en management, il maîtrise aussi l'allemand et l'anglais. Âgé de 42 ans, glânois d'origine, il vit à Sorens. Il était responsable de la promotion et de la communication au sein de la Fondation Olympique pour la culture et le patrimoine, plus spécifiquement pour le «Musée Olympique» depuis 2013. Il a été de 2007 à 2013 Directeur de La Gruyère Tourisme. De par ces deux postes, il connaît parfaitement les structures touristiques cantonales UFT et OTV et son passage du côté des prestataires lui donne un regard encore plus marqué sur la réalité du terrain.

M. Mauron a rapidement perçu les enjeux du tourisme broyard. Il saura guider notre destination vers une orientation qui correspond aux besoins actuels de la branche touristique et vers le développement d'un tourisme durable axé sur nos atouts. Avec son esprit créatif, analytique et passionné, il saura trouver des solutions dans le contexte que nous vivons actuellement.

Il reprendra ainsi la fonction laissée vacante depuis la fin juillet 2020. Durant ce laps de temps, le personnel s'est réparti les tâches en couvrant l'ensemble des prestations et le Comité, par sa Présidente, a renforcé son implication dans la gestion de l'Office du tourisme. Un grand merci à chacune pour son dévouement.

Le tourisme affronte résolument cette année particulière où tous les prestataires sont à l'arrêt. Il s'agit de préparer une saison à venir qui se veut agile et modulable en fonction de la situation. Nous devons profiter de cette nouvelle manière de faire du tourisme doux et local pour mettre à profit nos nombreux atouts. Nous préparons l'année à venir avec de multiples inconnues, mais avec motivation !

Chaque mercredi de 16h00 à 19h00 d'avril à octobre

UN MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Penser à un marché, c'est penser aux vacances, aux rencontres, aux moments de flânerie et de détente ... et bientôt on pensera au joli centre-ville d'Estavayer-le-Lac, animé par les stands sur la place de l'Eglise et les terrasses des restaurants !

Un marché hebdomadaire se met en place pour le début du mois d'avril 2021 ! Il se déroulera tous les mercredis de 16h00-19h00 sur la place de l'Eglise et durera jusqu'au mois d'octobre.

AU PROGRAMME

- Des produits de bouche proposés par des producteurs de la région
- Des produits artisanaux confectionnés par des créateurs locaux
- Des animations et des rencontres !

RESTER INFORMÉ·E·S

Pour découvrir les exposants de notre marché et rester informé·e·s, vous pouvez suivre notre page Facebook ou consulter les informations :

- Facebook : les marchés du mercredi à Estavayer
- Site internet : QR Code

INTÉRESSÉ·E·S À PARTICIPER ?

Vous souhaitez tenir un stand au marché ou organiser une animation ?

N'hésitez pas à nous contacter via la déléguée au commerce local par courriel Y.Heubi@estavayer.ch

LES SURFACES ET LOCAUX COMMERCIAUX DISPONIBLES SUR LA COMMUNE

Dans le but de favoriser l'occupation des surfaces disponibles sur la Commune, une liste des surfaces vacantes se trouve sur notre site internet. Cette page présente les surfaces commerciales, les bureaux et locaux de stockage disponibles à la location ou la vente.

18 La déléguée au commerce local est disponible pour tous renseignements.

Lien vers la page : <https://www.estavayer.ch/securite-economie/immobilier>



LE MUSÉE INFORME

Le Musée a reçu en 2020 une généreuse donation de la famille Pillonel incluant de nombreux outils de la ferme mais aussi des maquettes mettant en scène la vie agricole et des moulins. Ces miniatures nous ont été offertes à la suite de la vente du Moulin Pillonel, magnifique ferme située entre le Sacré-Cœur et la gare.

A venir...

La passion du métier de Louis Pillonel, mécanicien dans l'âme et agriculteur, l'a amené à construire des maquettes reflétant la vie à la ferme. Celles-ci ont été créées avec une finesse ingénieuse qui permet de les animer électriquement. Ces miniatures seront présentées au public en 2022 au Musée. Nous remercions chaleureusement la famille Pillonel de sa générosité.

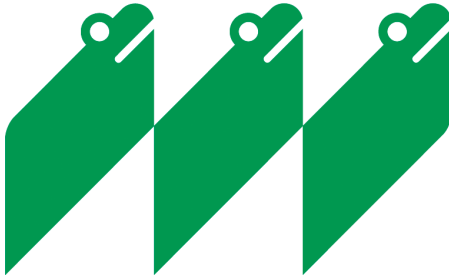
A partir du 2 mars 2021...

De nouveaux panneaux explicatifs thématiques ainsi que la fonction des pressoirs sont exposés sous le Musée, dans la ruelle de la Fausse Porte. Le projet n'aurait pas pu être possible sans l'étude approfondie réalisée par le meunier Henri Pillonel et son fils Daniel, publiée dans l'ouvrage *Le Ruisseau des Moulins**. Fin connaisseur en la thématique et mû par le souci de bien informer le public, M. Daniel Pillonel a participé à la rédaction des textes des panneaux. Nous tenons à le remercier chaleureusement. *en vente au Musée.

Le Musée sur les réseaux sociaux

Déjà présent sur Facebook, le Musée communique aussi via Instagram. Abonnez-vous pour rester informé et inspiré, le Musée sert aussi à cela !

Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles



ACTION KARIYON

Dans le but de soutenir nos commerces et restaurants, le Conseil Général a accepté le lancement d'une action Kariyon pour les commerces situés sur le territoire de la Commune d'Estavayer.

Ce projet est en cours de réalisation afin que la vente de ces cartes débute dans le courant du mois d'avril.

Le concept ? Chaque client bénéficie d'un rabais de 20% sur l'achat d'une carte Kariyon valable dans les commerces d'Estavayer inscrits sur la plateforme.

Pour suivre le lancement des cartes Kariyon : <https://www.estavayer.ch/securite-economie/commerce-local/#soutien-kariyon>

 kariyon

80%

20%





100 Milles de Pentecôte - CVE - Estavayer-le-Lac - 08.06.19 / ©SJP

Sous réserve de modifications pour cause de COVID-19

Manifestations

d'avril à juin 2021 Selon infos reçues officiellement au 05.03.2021

AVRIL

30 Tour de Romandie

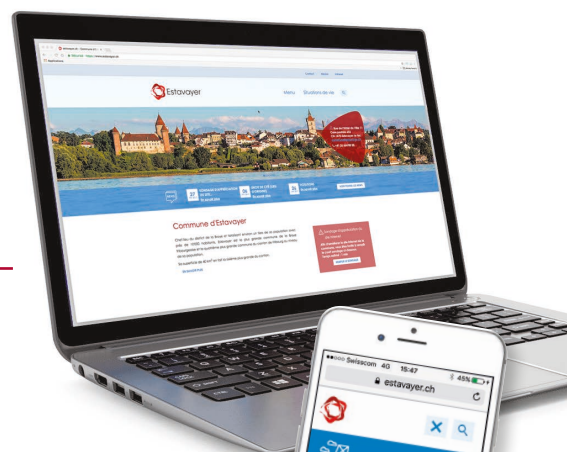
MAI

08 et 09	Concert Persévérance	Prillaz
12 au 16	Peppiland	Place Nova Friburgo
22	100 Miles de la Pentecôte	Port de la Batellerie

JUIN

03	Fête-Dieu	Vieille Ville
05	40 ans des scouts de Murist	Cabane des scouts
12	Scott Kids Cup	Vieille Ville
13	Elsa Bike	Vieille Ville
14 au 18	La Suisse bouge	Amarante
17 au 20	Concours hippique	Place du Concours hippique
19	Finale pétanque USL	Terrain de pétanque
27	Trikids Terra	Place du Concours hippique

LudiMania'K prévu initialement du 28 au 30 mai 2021 est reporté aux 20-21-22 mai 2022.



**PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE INTERNET ET
FACEBOOK**

Le site Internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone.

IMPRESSUM